

## Comment répondre à la provocation ?

Par la Grève ! 🤪👊



La Direction 🤪 communique :

"Nous avons compris vos problèmes d'argent.  
Cessez immédiatement la grève, nous ferons  
une réunion de revoyure le 26 avril"



### Raté !! La Direction nous l'a déjà faite en 2004 celle-là !

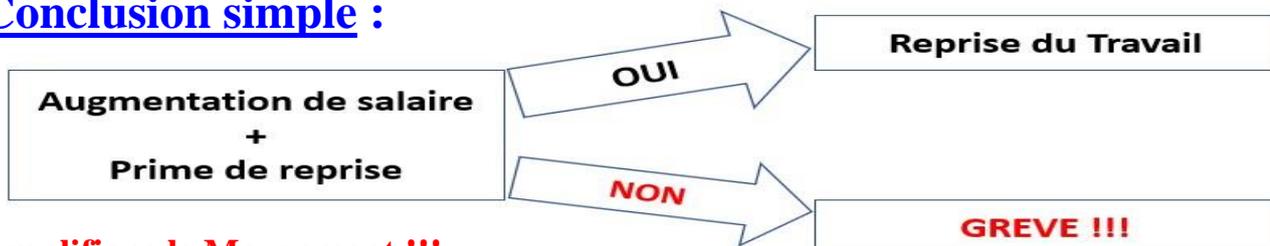
Les salariés avaient arrêté la grève et quand la délégation CGT est allée à Paris négocier, les 4 membres CGT n'étaient même pas rentrés dans la salle que la Direction a dit : "Qu'est-ce que vous venez faire ? Il n'y a rien à négocier !"

C'est ce qui a fait qu'en 2007 les salariés étaient entrés en lutte jusqu'à la victoire de 80 € / salarié !

### Plusieurs rappels s'imposent :

- 1) La Clause de revoyure n'est pas possible tant que le PACTE est reconnu par la direction et les autres OS (Ils doivent respecter ce qu'ils ont signé !)
- 2) Ni les salariés, ni la CGT, ne feront confiance à cette direction qui nous a si souvent menti ! Seuls 3 salariés licenciés de Cognac ont retrouvé un CDI sur les 24 ; Mutuelle dénoncée salariés non informés des cotis et prestations... Etc... Mensonges! Déloyauté! Tromperie !
- 3) La Direction a modifié les objectifs OEE\*\*\* soumis au vote des salariés !  
Le Pacte est donc rompu ! il n'existe plus !
- 4) L'Inflation est de 2,8 % ! Tout le monde le reconnaît sauf la Direction de Verallia !
- 5) Les salariés veulent du salaire ! pas des promesses !
- 6) Les grévistes n'ont aucunement l'intention de reprendre le travail sans augmentation de salaire ni prime de reprise

### Conclusion simple :



### Amplifions le Mouvement !!!

Salariés non-grévistes => Entrez en action ! Passez à la grève !

Mesdames Messieurs de la Direction, vous avez le pouvoir de faire des bouteilles :  
Il suffit de négocier :

- Avec les représentants du personnel qui organisent la lutte des salariés => la CGT
- Sur la base des revendications exprimées par les salariés !